

Vos attentes

Attentes des stagiaires :

Le but est de permettre aux éleveurs caprins de mieux diagnostiquer, mieux traiter et prévenir les maladies afin d'améliorer la gestion technico-économique de leur troupeau

Modalités d'évaluation des capacités acquises :

Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation

Evaluation de la satisfaction : Questionnaire de satisfaction en fin de stage

COVID-19 : Gestes barrières

Accessibilité aux personnes handicapées : Nous pouvons adapter la formation aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier les possibilités de votre accueil dans les meilleures conditions.

**FORMATION ELIGIBLE AU DISPOSITIF A
DESTINATION DES ELEVEURS NOUVELLEMENT
INSTALLÉS, PERMETTANT UNE EXONERATION
DES COTISATIONS GDS DE 25% PENDANT 2 ANS**

Objectifs

- Se perfectionner à l'examen d'un caprin malade,
- Utiliser les outils nécessaires à l'examen en toute sécurité,
- Quelles informations transmettre au vétérinaire ?
- Quand déclencher l'intervention du vétérinaire ?

- Pathologies les plus rencontrées (chèvres et chevrettes)

Publics visés

Éleveurs de caprins des Pyrénées-Atlantiques

Contacts

Intervenants :

Le 23/01/2024 : Dr TRESSE Laurent (GTV 64) / M.
DESORTHE Charles (GDS 64)

Le 25/01/2024 : Dr TRESSE Laurent (GTV 64) / M.
DESORTHE Charles (GDS 64)

Contact pour se préinscrire :

Charles DESORTHE

G.D.S. 64

124 bd Tourasse

64078 PAU Cedex

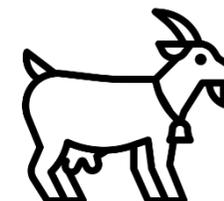
Téléphone: 05.59.80.70.04

gds64@reseaugds.com — www.gds64.fr



ELEVEUR INFIRMIER DE SON TROUPEAU

Flyer de pré-inscription



**2 sessions au choix d'une journée chacune,
les 23 et 25 janvier 2024**

Horaire : 9h -17h Durée : 7h

Lieux :

23/01 LEPA SOEIX

1051 Route du Gave d'Aspe
64400 OLORON SAINTE MARIE

25/01 Maison de l'Agriculture de Saint Palais
5 Impasse Laborantxa
64120 SAINT PALAIS



Financé par VIVEA

Modalités

Prérequis : Aucun

Délais d'inscription : 7 jours maximum avant la date de début de formation

Tarifs : Prise en charge pour les éleveurs contributeurs VIVEA à jour de leurs cotisation MSA.

Repas : A la charge des participants (tarif 15 € TTC env.)

Conditions Générales de formation et règlement intérieur : Consultable sur demande

Nombre de participants maximum : 15

Méthodes pédagogiques :

Projection des documents et distribution des documents papiers.
Apports théoriques en salle, questionnaires interactifs.

Méthodes d'évaluation : Évaluation du groupe en début et tout au long de la formation par l'animateur

Sanction de la formation : Attestation de présence à la formation

Contenu de la formation

- Acquérir une méthode d'observation de son troupeau et savoir la mettre en œuvre

- Se perfectionner à l'examen d'un caprin malade, réaliser un premier examen médical de l'animal et les premiers gestes infirmiers.

- Savoir réagir efficacement face à un animal malade / Identifier les cas dans lesquels l'éleveur peut intervenir seul et ceux nécessitant de contacter le vétérinaire

- Identifier les pathologies majeures rencontrées chez les chèvres et les chevrettes (maladies parasitaires et infectieuses)

- Utiliser de façon plus sûre, plus efficace et plus économique les médicaments (mieux gérer sa pharmacie, valoriser son carnet sanitaire,...)



Bulletin de pré-inscription à la formation : ELEVEUR INFIRMIER DE SON TROUPEAU	
Nom :	Prénom :
Adresse :Code postal : Commune :	
Email (obligatoire) :@..... Téléphone (obligatoire) :/...../...../.....	
Je serais intéressé(e) pour participer à la session de formation de et souhaite être recontacté à ce sujet	
Fait à :	Le/...../.....
Signature	
A envoyer le plus rapidement possible à l'adresse ci-dessous :	
GRUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DU BEARN ET DU PAYS BASQUE Adresse : GDS 64 - Maison de l'Agriculture - 124 bd Tourasse - 64078 PAU Cedex Tél. : 05 59 80 70 04 - Fax : 05 59 80 69 88 - Email : gds64@reseaugds.com	

